

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Banque • (Page 08)

Bénéfice divisé par deux au 3e trimestre pour HSBC

La pandémie et les tensions entre la Chine et les États-Unis ont fait plonger le bénéfice de la banque HSBC...

Suisse • (Page 08)

Le Covid fait fondre les recettes des chocolatiers

Vu que 70% du chocolat suisse est destiné à l'exportation et que les touristes ne sont pas venus en terres helvètes pour en acheter...



Banque

Performances d'Oragroup au 3ème trimestre 2020

• (Pages 03)



Fourniture de l'énergie électrique à Lomé

• (Page 04)

Nécessité pour la CEET de renforcer la tension à Yokoè

Togo

Compte rendu du Conseil des ministres du 28 Octobre 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 octobre 2020, sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Au cours des travaux... • (Page 10)

E-learning au Togo

PNUD offre un lot d'équipement à l'UL

Dans le cadre du partenariat conclu entre le Système des Nations Unies et les Universités publiques du Togo, l'Université de Lomé... • (Page 02)

Atakpamé / Distribution de moustiquaire

La maire Yawa Kouigan active sur le terrain

Malgré les contraintes administratives, le terrain reste encore la priorité de la maire de la commune... • (Page 11)

Afrique • (Page 06)

Un réseau de femmes pour lutter contre la corruption

Le réseau « Femmes pour l'éthique et la conformité en Afrique » bénéficie du soutien de la Banque africaine de développement (BAD). Il s'agit d'un réseau destiné à lutter contre la corruption, les comportements contraires à l'éthique...

PROMOTION DES PRODUITS TOGOLAIS EN FRANCE

La Togolaise EGGLEY Véronique et sa compagnie Bioperfect, mettent les produits du Togo et de l'Afrique de l'ouest à l'honneur du **26 au 31 octobre** de 9H à 19H à l'hypermarché E.LECLERC de St Ouen l'Aumône.
 Les pays concernés par cette campagne sont : Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Ghana, Burkina Faso, Guinée, Niger.

Les partenaires :



E-learning au Togo

Le PNUD offre un lot d'équipement à l'UL

Dans le cadre du partenariat conclu entre le Système des Nations Unies et les Universités publiques du Togo, l'Université de Lomé a officiellement bénéficié d'un important lot d'équipements audiovisuels et informatiques, d'un montant de 52 millions FCFA, destinés à la plateforme de cours en ligne développée par l'institution ce mardi 27 Octobre 2020.



● Bernard AFAWOUBO

L'Université de Lomé vient d'être dotée de nouveaux équipements informatiques. C'est un don du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La cérémonie de réception officielle de ces lots de matériels s'est déroulée ce mardi, 27 octobre 2020 à Lomé. L'action du PNUD s'inscrit dans le cadre du partenariat signé entre l'organisation onusienne au Togo et les universités publiques du pays. Il est aussi prévu, d'ici 2022, la construction d'un laboratoire de télédétection et de géo-informatique. Ce don est destiné à la plateforme de cours en ligne. « La migration vers le e-learning

s'impose aujourd'hui, non seulement comme une alternative aux cours magistraux, mais également comme une étape absolument indispensable pour les universités africaines qui veulent rester compétitives », a affirmé le représentant du Pnud Aliou Dia lors de la remise des équipements au Président de l'UL et au ministre de l'enseignement supérieur. Estimé à hauteur de 250 millions de FCFA, le don du PNUD est composé d'équipements de dernières générations et des serveurs de grandes capacités. « Avec ces matériels, plusieurs étudiants peuvent se connecter en même temps pour pouvoir suivre les cours à distance, sans avoir de problèmes », a indiqué Aliou Dia,

Représentant résident du PNUD au Togo. Selon Professeur Majesté Ihou Wateba, ministre l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ce don du Pnud arrive à point nommé « Les équipements informatiques réceptionnés permettront au temple du savoir de mieux gérer la crise sanitaire de la Covid-19 à la rentrée académique 2020-2021. Avec cette pandémie, la formation à distance s'introduit comme une nécessité pour répondre de façon efficace aux exigences de l'heure » a-t-il indiqué. Pour rappel, une formation sur la conception et la mise en ligne des cours a été initiée à l'endroit des enseignants-chercheurs du 13 au 23 Octobre dernier.

AUX DECIDEURS ...

« Togo Safe » déjà 14 000 téléchargement

1 4.000 personnes ont téléchargé l'application de traçage « Togo Safe » depuis son lancement au mois de septembre 2020.

Cette application permet aux utilisateurs apprenant leur contamination d'alerter des personnes – qui auront préalablement téléchargé l'appli – croisées au cours des jours précédents, à un mètre de distance, durant quinze minutes. Ces cas contacts potentiels pourront ainsi consulter un médecin, se faire dépister, s'isoler... Afin de casser les chaînes de transmission.

L'outil offre aussi aux autorités sanitaires la possibilité de suivre des personnes arrivées au Togo et susceptibles d'être infectées.

A en croire republicoftogo.com, les résultats sont décevants de l'avis même de ses concepteurs. L'essentiel des chargements ont été effectués au débarquement des passagers à l'aéroport de Lomé, un dispositif obligatoire.

« L'application n'est efficace que si le maximum de personnes l'utilise. Aidez-nous à mieux vous protéger », a lancé le ministre de l'Economie numérique qui pilote ce projet.

Le Togo n'est pas le seul à connaître des déboires dans ce domaine. Ces applis de traçage sont un échec dans la plupart des pays d'Europe, à l'exception peut-être du Royaume Uni.

NHS Covid-19 a été téléchargée par plus de 16 millions de Britanniques.

Lors d'une visite dans un bureau, un commerce, un restaurant ... les utilisateurs sont invités à scanner un QR code qui prend en compte leur localisation; ils pourront être informés en cas de présence de cas positifs dans ces lieux.

L'Etat togolais recommande à tout voyageur en partance ou à destination de Lomé de souscrire à une assurance médicale ou de voyage lors de l'achat de son billet, s'il ne dispose pas déjà d'une assurance maladie internationale.

Tout voyageur au départ de Lomé doit se soumettre à un test PCR COVID-19, dans les 7 jours avant son départ.

Avant l'embarquement, tout passager à destination de Lomé doit présenter les résultats négatifs d'un test PCR COVID-19 datant de moins de 7 jours. Le document contenant ces résultats doit être téléchargé sur le formulaire disponible ici.

À l'arrivée, le passager est soumis à un autre test PCR COVID-19 à l'emplacement aménagé dans la nouvelle aérogare de l'AIGE. Il doit à cet effet, remplir le formulaire en ligne disponible ici et s'acquitter des frais dudit test avant leur départ.

Les compagnies aériennes vérifient à l'embarquement les résultats des tests PCR COVID-19 des passagers et le reçu électronique attestant du paiement des frais du test PCR COVID-19 à effectuer à l'arrivée à l'Aéroport de Lomé.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Banque

Performances d'Oragroup au 3ème trimestre 2020

Le rapport d'activité du 3ème trimestre 2020 d'Oragroup révèle un résultat brut d'exploitation qui s'établit à 36,03 milliards FCFA, en hausse de 2,3% comparativement au 3ème trimestre 2019.

• Joël YANCLO

Le troisième trimestre 2020 est toujours marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 qui a causé un choc sanitaire et économique sans précédent dans le monde. Malgré ce contexte difficile, le groupe bancaire Oragroup a poursuivi ses efforts pour la réalisation de ses objectifs. Ainsi, le

troisième trimestre 2020 a été marqué par une taille de bilan de plus de 2 936 milliards FCFA en hausse de 13,8% comparée au 31 décembre 2019, avec une croissance soutenue des ressources ayant permis de financer les économies de nos différents pays de présence à travers les crédits directs (+8,9 % comparé à décembre 2019) et le portefeuille de titres (+19% comparé à décembre 2019). D'après les données du rapport d'activité du troisième trimestre 2020, le produit net bancaire du groupe a connu une hausse de 3,5%, comparé à la même période de 2019 et soutenue par une hausse de la marge nette d'intérêts de 15%, malgré la contraction des revenus issus des opérations de transfert et de change dans les zones UEMOA et



CEMAC. Les frais généraux enregistrent une hausse de 4,1 % comparés à la même période en 2019 en ligne avec le renforcement des équipes et le développement de notre réseau d'agences. La hausse du coût net du risque de 35,3% comparativement à la même période de 2019, a entraîné une

dégradation du résultat net de 44%. A titre informatif, s'apprête à lancer en collaboration avec un partenaire de télécom des produits innovants sur le marché togolais dans un premier temps, avant un déploiement dans les autres pays de présence. De même, des discussions sont en cours avec plu-

sieurs bailleurs de fonds internationaux et régionaux pour la finalisation des opérations de financement à destination des PME et PMI conformément à la volonté du groupe bancaire de soutenir activement ces entreprises du secteur privé fortement affectées par la crise actuelle du Covid-19.

I. Tableau d'activité et de résultats consolidés non audités

Indicateurs de résultat	Réalizations au			Variation septembre 2020 / septembre 2019	
	30.09.2020	30.09.2019	31.12.2019	En valeur	En %
Produit Net Bancaire	118 989	114 910	146 852	4 079	3,5%
Résultat Avant Impôts	8 428	14 832	24 47	-6 404	-43,2%
Résultat Net	5 093	9 094	18 327	-4 001	-44%

Indicateurs du bilan	Réalizations au			Variation Juin 2020 / Juin 2019	
	30.09.2020	30.09.2019	31.12.2019	En valeur	En %
Dépôts de la Clientèle	1 984 220	1 603 721	1 822 532	380 500	24%
Crédits nets à la Clientèle	1 463 971	1 320 168	1 366 206	143 803	9%

Importation de véhicules d'occasions

L'Afrique s'expose à de graves dangers atmosphériques

Des millions de voitures, fourgonnettes et minibus d'occasion de piètre qualité sont exportées depuis l'Europe, les États-Unis et le Japon vers les pays en développement notamment l'Afrique. Cela contribue de manière significative à la pollution atmosphérique et entrave les efforts visant à atténuer les effets du changement climatique, indique un nouveau rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

• Joël YANCLO

Le rapport montre qu'entre 2015 et 2018, 14 million de véhicules légers d'occasion ont été exportés dans le monde. Environ 80 % de ces exportations ont été effectuées vers des pays à faible et moyen revenu, dont plus de la moitié vers l'Afrique. Ce nouveau rapport, le tout premier de ce type, intitulé « Used Vehicles and the Environment - A Global Overview of Used Light Duty Vehicles : Flow, Scale and Regulation » (Les véhicules d'occasion et l'environnement - un aperçu global des véhicules utilitaires légers d'occasion : débit, échelle et réglementation, non traduit), exhorte à la prise de mesures afin de combler le vide politique actuel et demande l'adoption de normes de qualité minimales harmonisées qui garantiront que les véhicules d'occasion contribuent à des parcs de véhicules plus propres et plus sûrs dans les pays importateurs. Le parc automobile mondial, dont la croissance est rapide, est l'un des



principaux responsables de la pollution atmosphérique et du changement climatique. À l'échelle mondiale, le secteur des transports est responsable de près d'un quart (rapport en anglais) des émissions mondiales de gaz à effet de serre liées à l'énergie. Plus précisément, les émissions des véhicules sont une source importante

de particules fines (PM 2,5) et d'oxydes d'azote (NOx) et sont des causes majeures de la pollution atmosphérique urbaine. « L'assainissement du parc automobile mondial est une priorité pour atteindre les objectifs mondiaux et locaux en matière de qualité de l'air et de climat », affirme Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE. « Au fil

des ans, les pays développés ont exporté de plus en plus de véhicules d'occasion vers les pays en développement. Comme cela se produit en grande partie sans réglementation, cette exportation est devenue celle de véhicules polluants ».

Faible réglementation de l'importation

des véhicules d'occasion

Le rapport, basé sur une analyse approfondie de 146 pays, a constaté que deux tiers d'entre eux ont des politiques « faibles » voire « très faibles » pour la réglementation de l'importation des véhicules d'occasion. Toutefois, le rapport montre également que lorsque les pays mettent en œuvre des mesures pour régir l'importation de véhicules d'occasion, notamment des normes d'ancienneté et d'émissions, celles-ci leur permettent d'accéder à des véhicules d'occasion de bonne qualité, y compris des voitures hybrides et électriques, à des prix abordables. Par exemple, le Maroc autorise uniquement l'importation de véhicules de moins de cinq ans et de ceux qui répondent à la norme européenne d'émission EURO4 ; le pays ne reçoit donc d'Europe que des véhicules d'occasion relativement perfectionnés et propres. Le rapport constate que les pays africains ont importé le plus grand nombre de véhicules d'occasion (40 %) au cours

de la période étudiée. Les Pays-Bas, par l'intermédiaire de leurs ports, sont l'un des exportateurs de véhicules d'occasion en provenance d'Europe. Une étude récente menée par les Pays-Bas sur leurs exportations a révélé que la plupart de ces véhicules ne possédaient pas de certificat de contrôle technique valide au moment de l'exportation. La plupart des véhicules avaient entre 16 et 20 ans, et la plupart étaient en dessous des normes d'émission EURO4 de l'Union européenne pour les véhicules. Le mois dernier, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a fixé des normes pour des carburants et des véhicules plus propres à compter de janvier 2021. Les membres de la CEDEAO ont également encouragé l'introduction de limites d'ancienneté pour les véhicules d'occasion. Le rapport conclut que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour détailler davantage les impacts du commerce des véhicules d'occasion, y compris celui des véhicules lourds d'occasion.

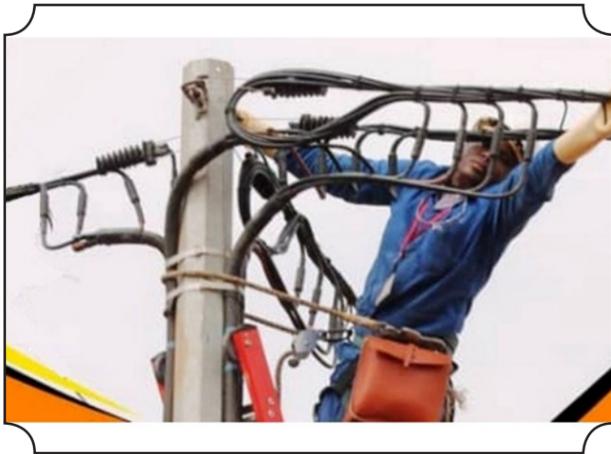
Fourniture de l'énergie électrique à Lomé

Nécessité pour la CEET de renforcer la tension à Yokoe

Les populations d'Adidogome wonyome yokoe, crient leur ras-le-bol par rapport aux désagréments qu'occasionne la baisse de tension répétée dans ces localités en environs.

• Bernard AFAWOUBO

L'accès à l'électricité favorise le développement économique des communautés et par ricochet celui des nations. Il joue un rôle incontournable dans l'amélioration du climat des affaires. Depuis quelques années, les populations d'Adidogome wonyome yokoe plus précisément le côté communément appelé Yokoe cimetièrè musulman sont confrontées à une baisse de tension qui paralyse leurs activités sur tous les plans et ralentit le décollage économique de cette communauté en plein cœur de la capitale togolaise. Aussi, certaines ruelles n'ont pas accès aux poteaux électriques et cela crée des réseaux de branchements anarchiques communément appelés (Toiles d'araignée), alors que la CEET tient à trouver des solutions durables à ces problèmes en initiant une mission pilote de normalisation des branchements anarchiques à Lomé couvrant les localités de Ségbé-Sagbado et Zanguéra. Selon les populations, ces désagréments endommagent leurs appareils, parfois même les ampoules économiques ne s'allument pas. Cela perturbe les activités économiques des commerçants qui utilisent l'énergie électrique pour leur petit commerce. Le transforma-



teur de tension placé dans la zone depuis belle lurette n'a pas été remplacé alors que la population s'accroît au jour le jour. Une délégation du quartier avait formulé le vœu de rencontrer Mawusi KAKATSI, l'ex-Directeur Général de la compagnie énergie électrique du Togo mais c'était voué à l'échec. A en croire les premiers responsables de la Compagnie énergie électrique du Togo, la CEET a pour ambition de poursuivre l'amélioration de la qualité de ses prestations et d'apporter comme toujours sa contribution à l'émergence du Togo. « Les clients étant au cœur même de nos préoccupations quotidiennes, il s'avère impérieux pour nous d'être à l'écoute et de répondre constamment aux attentes de ceux-ci. Notre préoccupation majeure demeure donc l'amélioration constante de la qualité de ser-

vice offert à la clientèle » a déclaré le DG. Fort de cette déclaration l'on se pose la question de savoir pourquoi ce quartier de Lomé est laissé pour compte depuis plus de deux ans déjà. Alors que les autorités du pays s'évertuent pour l'amélioration du climat des affaires. Il faut souligner que le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé met au cœur de ses actions pour les cinq prochaines années, la consolidation de la politique à l'accès aux services sociaux de base et de qualité pour tous. L'objectif est d'atteindre un taux d'électrification de 75% en 2025 et 100% en 2030 en intégrant l'accès de 300 000 foyers à l'énergie via le programme Cizo ; l'installation de 120 000 lampadaires solaires dans les zones rurales. D'où la nécessité pour la nouvelle équipe de la CEET, dirigée par Laré Santiégou de revoir cette situation pour répondre aux aspirations du Chef de l'Etat et favorisé l'amélioration du climat des affaires. Par ailleurs, la nomination de Laré Santiégou n'est pas le fruit du hasard, puisqu'il était un ancien chef du BBOXX, une société du projet Cizo, spécialisée dans la fourniture des kits énergiques, il est sans doute l'atout idéal pour remettre le train sur les rails.



Gouvernance économique

Comment le Togo finance son budget 2021 ?

En dépit des importantes pressions de la pandémie sur les économies et les finances, le Togo table sur un budget prévisionnel 2021 qui flanche à peine, par rapport à celui de cette année.

Ainsi, selon les premières prévisions, le pays attend notamment des recettes budgétaires à 842,9 milliards FCFA, en légère baisse de 2,7% vis à vis de 2020. Tout en anticipant une hausse, pour les deux années d'après (2022 et 2023), sur fond de meilleure mobilisation des recettes internes et externes. Pour atteindre ces prévisions, Lomé s'appuie, classiquement, sur des rentrées intérieures (fiscales et non-fiscales), les emprunts extérieurs, et les dons.

Mobilisation intérieure

En termes de recettes fiscales, les impôts et taxes, boostés par des réformes en cours (et à consolider), sont attendus pour apporter 644,6 milliards FCFA l'an prochain. Dans le détail, la fiscalité intérieure devrait participer à hauteur de 331,6 milliards FCFA, et la fiscalité de porte pour 313



milliards de francs CFA. Ces deux ressources connaîtraient ainsi une hausse annuelle globale de 9,5%. Pour ce qui est de recettes non-fiscales, elles devraient contribuer à 62,3 milliards FCFA au budget national en 2021, en connaissant une pente descendante sur les deux années d'après.

...et extérieure

Selon les premières prévisions, le Togo va consolider ses ambitions budgétaires, par des dons et appuis budgétaires, à hauteur de 131 milliards l'an prochain. En particulier, les dons-programmes

(« appuis budgétaires ») devraient s'établir à 16,5 milliards FCFA, et les dons-projets à 119,5 milliards FCFA. Enfin, Lomé entend réduire légèrement la voilure en ce qui concerne les ressources de trésorerie, (emprunts obligataires, notamment), qui devraient descendre, de 657,2 milliards FCFA cette année à 674,5 milliards en 2021, soit une baisse de 2,6%. Au total, la loi des finances s'équilibrerait en ressources et charges, à 1517,4 milliards FCFA l'an prochain, avec des prévisions de hausse à l'horizon 2023.

Avec Togo First

Logements décents

Partenariat en vue entre le Golfe 3 et la FTI

Le Golfe 3 Bè Ouest et la Fédération Togolaise de l'Immobilier (FTI) viennent de jeter les bases d'un partenariat pour la construction de logements décents dans le ressort de cette commune sise dans la capitale togolaise, avec des extensions à la périphérie. C'était au cours d'une rencontre entre Kamal Adjayi, maire de la commune et Dr Alexandre de Souza, président de la FTI.

En effet, au cours de leurs échanges, il s'est agi pour les deux responsables d'explorer les contours d'un futur partenariat qui devrait permettre aux résidents de Golfe 3 d'être mieux logés. L'idée sera pour la FTI d'accompagner la commune dans la réalisation de ce projet.



Une ambition en cohérence avec la vision des autorités togolaises de construire 20 000 logements sociaux d'ici à deux ans. En rappel, le Togo s'est doté depuis 2018, d'un nouveau code foncier et domaniaux pour mieux réguler la question foncière, source d'un véritable malaise social. Ce texte devrait être

complété par un nouveau Code de l'Urbanisme et de la Construction. Parallèlement, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a mis en œuvre des réformes visant à assouplir et accélérer les formalités d'obtention de titres de propriété foncière, notamment du titre foncier.

Avec Togo First

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



BIOPERFECT

BIOPERFECT et LECLERC mettent l'Afrique à l'honneur

DU 26 AU 31 OCTOBRE 2020 DE 09H À 19H

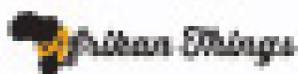


Venez découvrir notre sélection Afrique
à *l'Hypermarché E.Leclerc Saint Ouen L'Aumône

AGROALIMENTAIRE / COSMÉTIQUES / BOISSONS



BIOPERFECT



06 15 05 33 43

Commerce

Un panel de haut niveau pour promouvoir la ZLECAf au Niger

À l'initiative de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (BSR-AO), en partenariat avec le Ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé et l'Organisation des Professionnels de l'Industrie du Niger (OPIN) un panel de haut niveau a été organisé Jeudi 22 octobre 2020 sur le thème «Booster la production locale : promouvoir le label made in Niger dans le cadre de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)».



Placé sous la présidence de la Première Dame du Niger, Madame Aissata Issoufou, Présidente de la Fondation Guri Vie Meilleure et marraine de « Consommons local », ce panel avait pour objectif de créer un espace de dialogue entre les décideurs, les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires pour échanger sur les actions et politiques à mettre en œuvre pour promouvoir la production nationale et mieux positionner le Niger sur les marchés africains, dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf. C'était en présence des Ministres en charge du Commerce et de la promotion du secteur privé, de l'Industrie, de la Renaissance culturelle, de l'Agriculture, de l'Artisanat, ainsi que de la Directrice du BSR/AO-CEA, Ngone Diop, et des responsables des Directions et Agences en charge

de l'Initiative 3 N, de la Poste, des Systèmes Informatiques, de la culture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie, de la formation professionnelle... Dans son intervention, la Première Dame Aissata Issoufou a affirmé sa foi dans les vertus du libre-échange sur la base du principe de la réciprocité, en déclarant que « Le Niger doit se positionner pour jouer des avantages qu'offre la ZLECAf ». « Autour de ce panel, nous tirerons des orientations pour les années à venir, avec un objectif qui est de concilier la production locale et promouvoir le label made in Niger en assurant un positionnement crédible à notre pays dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf », poursuit la Première Dame du Niger. Pour sa part, la Directrice du BSR/AO-CEA, Madame Ngone Diop a rappelé que son bureau appuie actuellement sept pays de l'Afrique de l'Ouest

dont le Niger à développer leurs stratégies nationales ZLECAf. Elle a également souligné l'importance du partenariat stratégique entre le Niger et la CEA dont l'objectif majeur est « la diversification de l'économie nigérienne et l'accès de ses producteurs aux marchés nationaux, régionaux et internationaux ». Madame Diop a également indiqué que la CEA est aux côtés du Niger pour l'appuyer dans sa volonté d'accélérer son développement industriel et la transformation structurelle de son économie aux fins d'une croissance inclusive et résiliente. « C'est dans cette perspective que nous avons manifesté notre disponibilité immédiate et totale à soutenir le 100% made in Niger et le lancement de la campagne consommons Nigériens », a conclu la Directrice du BSR/AO-CEA.

Avec uneca.org

Nigeria / manifestations

131 millions \$ d'Access Bank pour les PME victimes

La banque nigérienne Access Bank a communiqué sa volonté d'accorder des prêts sans intérêts et des subventions pouvant atteindre 131 millions \$ à des PME touchées par les récentes manifestations dans le pays. L'initiative va se concentrer sur les besoins de trésorerie à court terme. Le groupe bancaire nigérien, Access Bank, envisage d'accorder aux petites et moyennes entreprises (PME), dont les activités ont été impactées par les récentes manifestations et violences dans le pays, des prêts sans intérêts et des subventions pouvant atteindre 50 milliards de nairas (131 millions \$), a indiqué la Banque sur sa page linkedin. Selon des médias locaux, les crédits accordés permettront de renforcer les

besoins en fonds de roulement des entreprises, et donc de financer leur cycle d'exploitation. Les prêts seront alloués sur une période comprise entre 12 et 24 mois avec un moratoire de six mois. La subvention quant à elle s'adresse aux entreprises axées sur le développement de compétences et la mise en place de solutions technologiques. « A compter du 26 octobre, nous commencerons à collecter les demandes de crédits des clients pour des prêts sans intérêts et des subventions pouvant atteindre 50 milliards de nairas », a déclaré Roosevelt Ogbonna (photo), directeur général adjoint du groupe Access Bank. Cette intervention est dans les cordes de la Banque. Pour le premier semestre 2020, elle a déclaré avoir accordé

des crédits nets de remboursement de prêts de 3390 milliards de nairas. Cela la positionne dans un ratio de transformation des dépôts de 72,6%. Elle est largement au-dessus des 65% requis par la Banque centrale. Le gros défi réside dans le risque des créances douteuses. Si des mesures ne sont pas prises pour permettre à ces PME de continuer leurs business, elles ne pourront plus rembourser des crédits existants ou contracter de nouveaux prêts dans le cadre d'activités futures. Pour la covid-19, Access Bank a dû provisionner 16,4 milliards de nairas pour faire face aux risques de crédit au cours du premier semestre 2020. Un chiffre en hausse de 214% comparé à celui de la même période en 2019.

Avec Agence Ecofin

Afrique

Un réseau de femmes pour lutter contre la corruption

Le réseau « Femmes pour l'éthique et la conformité en Afrique » bénéficie du soutien de la Banque africaine de développement (BAD). Il s'agit d'un réseau destiné à lutter contre la corruption, les comportements contraires à l'éthique et à soutenir les femmes cadres et dirigeantes dans les secteurs public et privé en Afrique.

● Junior AREDOLA

La Banque africaine de développement (BAD) et plusieurs partenaires ont lancé, lors d'un webinaire organisé jeudi 22 octobre, le réseau « Femmes pour l'éthique et la conformité en Afrique » (WECA, « Women in Ethics and Compliance in Africa »), une initiative qui regroupe des femmes africaines cadres et dirigeantes impliquées dans la lutte contre la corruption et la non-conformité dans les entreprises et activités commerciales. Les dirigeants de la Banque, de la Coalition pour les opérations éthiques (COE) et du Pacte mondial des Nations unies ont ainsi annoncé officiellement la création de la seule organisation de soutien aux femmes cadres et dirigeantes qui s'efforcent de lutter contre les pratiques d'entreprise contraires à l'éthique en Afrique. « La création de ce réseau est une réaffirmation de l'engagement de la Banque africaine de développement à travailler pour que le développement durable repose sur la réduction des inégalités entre les sexes, en mettant l'accent sur des axes essentiels comme l'éthique et la conformité. Nous invitons les femmes cadres ou dirigeantes, qui sont dans les secteurs privé et public en Afrique, à nous rejoindre pour participer à la réalisation des objectifs de ce réseau », a déclaré Vanessa Mounzar, directrice chargée du Genre, des femmes et de la société civile au sein de la Banque africaine de développement. Sanda Ojiambo, directrice générale du Pacte mondial des Nations unies, a réitéré le soutien de son organisation aux missions de WECA. « Le Pacte mondial des Nations unies est tout à fait en phase avec les objectifs du réseau « Femmes pour l'éthique et la conformité en Afrique » afin de faire progresser, de façon coordonnée, les pratiques d'entreprises conformes à l'éthique, les mesures anticorruption à travers le continent, et pour permettre à une nouvelle génération de femmes dirigeantes opérant sur le terrain de disposer de nouveaux moyens », a-t-elle déclaré devant l'auditoire virtuel composé de spécialistes confirmés dans les domaines de l'éthique et de la conformité. Les participants ont débattu des multiples obstacles auxquels sont confrontées les femmes qui occupent des postes de direction dans le monde des affaires en Afrique, largement dominé par les hommes. Les membres fondateurs du réseau WECA se sont enga-



gés à remédier au manque de moyens et de soutien auquel doivent faire face les dirigeants en matière d'éthique. Le réseau s'est également engagé à réduire le déficit en ressources humaines sur le continent dans le domaine de l'éthique et de la conformité. Les participants entendent ainsi conseiller et encadrer les jeunes professionnelles pour leur permettre de progresser dans leur carrière. Pour certains ce soutien devrait commencer dès le plus jeune âge pour les filles.

Créer une prise de conscience

« Il est nécessaire de créer une prise de conscience et une pédagogie au niveau mondial pour aborder la question de l'égalité des sexes d'un point de vue culturel », a déclaré Rhibetnan Yaktal, responsable à l'international de la conformité chez Puma Energy. Cette rencontre a également permis de se pencher sur les difficultés liées au déclenchement de la pandémie de Covid-19 qui pose aussi des préoccupations éthiques pour l'ensemble des dirigeants, en particulier les femmes. Une table ronde était organisée sur le thème : « Les femmes et la conformité en Afrique : enjeux et opportunités, s'adapter à la période actuelle de pandémie de Covid-19 ». Selon ses intervenants, la conformité est un problème d'actualité. Certains participants ont relevé que les femmes jouent un rôle important dans la lutte contre la pandémie, ce qui entraîne des changements majeurs dans le fonctionnement et les interactions des entreprises. D'autres ont déclaré que la pandémie ne saurait être une excuse pour les entreprises qui ignorent les problèmes d'éthique et d'intégrité. « Les femmes sont particulièrement bien placées pour faire face aux difficultés, aux obstacles et aux crises. Par exemple, les femmes occupant des postes de direction gèrent mieux les effets de l'actuelle pandémie, produisant plus de résultats reposant sur un leadership éthique et une forte intégrité », a déclaré Lisa Miller, chargée de l'Éthique et de l'intégrité à la Banque mon-

diale. Favoriser une culture de l'éthique et de l'intégrité au sein des entreprises et des sociétés.

Retard des services public et privé

Les secteurs public et privé en Afrique et les organisations de la société civile accusent un retard dans la mise en place d'une culture de l'éthique et de la conformité dans les entreprises, selon Olajobi Makinwa, cheffe des relations intergouvernementales et de l'Afrique pour le Pacte mondial des Nations unies (UNGCG), également membre fondatrice du réseau WECA. « Le réseau WECA soutiendra la participation des pairs, l'échange d'idées et d'informations sur les meilleures pratiques en matière d'éthique et de conformité, le dialogue sur les problèmes émergents en la matière, et défendra le leadership des femmes dans ce domaine à travers le continent. » Le webinaire comportait également un volet consacré au harcèlement sexuel subi par les femmes. Paula Santos Da Costa, responsable du Bureau de l'éthique à la Banque africaine de développement, a déclaré qu'il fallait travailler sur une « culture de la parole » et « mettre en œuvre une politique de tolérance zéro sur le lieu de travail. » Vanessa Mounzar a rappelé aux participants que la Banque pratiquait la tolérance zéro en matière de corruption et veillait à ce que toute vulnérabilité liée aux affaires de fraude et de corruption soit détectée rapidement et que de tels risques soient contrôlés tout au long de la mise en œuvre de ses projets et programmes. Sorita Botha, conseillère juridique et conformité chez Distell, s'est réjouie du lancement du réseau WECA : « Je suis sûre que nous connaissons des exemples de réussite chez les femmes en matière d'éthique et de conformité dans les mois et années à venir. C'est le début d'une ère nouvelle dans le renforcement de l'autonomie des femmes et de leur capacité à occuper des fonctions de premier plan en Afrique. »

BRVM 10 113,70

Variation Jour ↑ 0,76 %

Variation annuelle ↓ -23,75 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

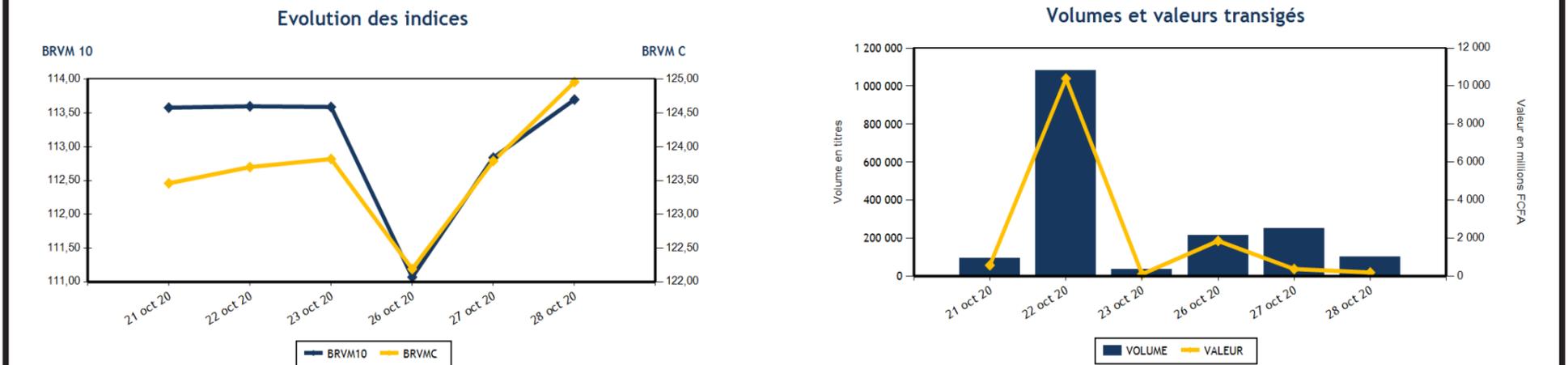
N° 208 mercredi 28 octobre 2020

Site : www.brvm.org

BRVM Composite 124,96

Variation Jour ↑ 0,95 %

Variation annuelle ↓ -21,53 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 754 514 174 146	0,95 %
Volume échangé (Actions & Droits)	99 781	-60,23 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	177 406 830	-52,80 %
Nombre de titres transigés	36	0,00 %
Nombre de titres en hausse	21	90,91 %
Nombre de titres en baisse	7	-46,15 %
Nombre de titres inchangés	8	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SMB CI (SMBC)	3 115	7,41 %	24,60 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	145	7,41 %	3,57 %
SICABLE CI (CABC)	1 135	7,08 %	80,16 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 225	6,99 %	-28,99 %
BICI CI (BICC)	6 500	5,86 %	-4,41 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 657 555 291 643	0,00 %
Volume échangé	1 887	1 158,00 %
Valeur transigée (FCFA)	17 784 313	1 086,93 %
Nombre de titres transigés	5	400,00 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	1	

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	185	-5,13 %	0,00 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	350	-2,78 %	-19,54 %
UNIWAX CI (UNXC)	800	-2,44 %	-53,62 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	840	-1,18 %	-32,80 %
BERNABE CI (BNBC)	620	-0,80 %	-11,43 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,96	1,45 %	-12,48 %	38 153	41 748 045	64,23
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	340,98	0,80 %	-31,17 %	15 498	51 754 080	7,46
BRVM - FINANCES	15	53,06	1,14 %	-13,00 %	24 494	55 113 745	6,07
BRVM - TRANSPORT	2	311,87	0,77 %	-14,97 %	3 635	4 562 025	5,47
BRVM - AGRICULTURE	5	71,40	2,67 %	-16,86 %	9 881	14 878 805	6,79
BRVM - DISTRIBUTION	7	191,28	-0,63 %	-24,47 %	8 120	9 350 130	11,92
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	320,81	0,00 %	6,12 %	0	0	4,04
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,76	
Taux de rendement moyen du marché	10,21	
Taux de rentabilité moyen du marché	14,70	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	78	
Volume moyen annuel par séance	235 354,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	665 293 296,31	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,86	
Ratio moyen de satisfaction	41,61	
Ratio moyen de tendance	1 455,16	
Ratio moyen de couverture	6,87	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,87	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat










BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E

Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan

Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

Banque

Bénéfice divisé par deux au 3e trimestre pour HSBC

La pandémie et les tensions entre la Chine et les États-Unis ont fait plonger le bénéfice de la banque HSBC au troisième trimestre.

Le géant bancaire HSBC a annoncé mardi une chute de son bénéfice net de 54,3% sur un an au troisième trimestre, conséquence de la pandémie de coronavirus et de l'aggravation des tensions sino-américaines. Le ralentissement économique mondial engendré par le Covid-19 a frappé les plus grandes banques et les perspectives demeurent sombres au moment où le nombre de cas s'envole à nouveau à travers l'Europe et les États-Unis.

Tensions géopolitiques

La banque, établie à Londres mais active à travers le monde et tout particulièrement en Asie, est également affectée par les tensions géopolitiques entre les deux grandes puissances que sont les États-Unis et la Chine. HSBC a affiché un résultat net part du groupe sur la période de juillet à septembre de 1,359 milliard de dollars (1,23 milliard de francs), en baisse de 54,3% par rapport à l'année précédente. Le groupe est en pleine restructuration sur le plan international.



Sévère réduction de voilure

Au début de l'année, il avait annoncé la suppression de 35'000 emplois sur trois ans et une sévère réduction de voilure aux États-Unis et en Europe, afin de se concentrer davantage sur l'Asie. «Nous accélérons la transformation du groupe, en passant des activités sensibles liées aux taux d'intérêt à des activités génératrices de commissions, ainsi qu'en réduisant encore nos coûts d'exploitation», a déclaré le directeur général de la banque, Noel Quinn. Noel Quinn a qualifié ces derniers résultats de «prometteurs dans un contexte d'impacts continus du Covid-19 sur l'économie mondiale». Au premier semestre,

HSBC avait enregistré un bénéfice net en baisse de 77%.

Défauts de paiement en hausse

Les résultats du troisième trimestre sont donc en comparaison meilleurs, certaines grandes économies ayant assoupli les mesures de restriction prises pour lutter contre la pandémie. Mais à l'image de beaucoup de banques, les défauts de paiement de certains clients sont en hausse. HSBC a indiqué que les pertes de crédit attendues avaient atteint 13,7 milliards de dollars en septembre, contre 8,7 milliards de dollars à la fin de l'année dernière, juste avant le début de la pandémie.

(ATS/NXP)

Aéroport le plus fréquenté d'Europe

Paris-Charles de Gaulle détrône Heathrow

L'aéroport londonien d'Heathrow a annoncé mercredi avoir perdu sa place d'aéroport le plus fréquenté en Europe au profit de celui de Paris-Charles de Gaulle et a blâmé l'inaction du gouvernement britannique pendant la pandémie de coronavirus qui a entraîné une chute du nombre de ses passagers plus importante encore que celle de ses concurrents.

Ce déclassement porte un coup aux ambitions commerciales mondiales de la Grande-Bretagne alors que les relations actuelles du pays avec l'Union européenne doivent prendre fin dans deux mois. Heathrow a affirmé que l'introduction tardive d'un système de tests dans les aéroports par le gouvernement britannique afin de remplacer la mise en quarantaine de 14 jours avait pénalisé l'économie. L'aéroport londonien a par ailleurs revu à la baisse le nombre de passagers attendus l'an prochain. Il prévoit désormais d'accueillir 37 millions de passagers, soit 41% de moins que ses prévisions du mois de juin, alors que le renforcement en cours des mesures de restrictions dans plusieurs pays a douché les espoirs d'une reprise de la demande de voyage.

L'aéroport avait accueilli 81 millions de passagers en 2019



Le nombre de passagers transitant à l'aéroport d'Heathrow a chuté de 84% au cours du troisième trimestre, entraînant une perte de 1,5 milliard de livres (1,65 milliard d'euros) au cours des neuf premiers mois de l'année. Pour le directeur général John Holland-Kaye, le glissement de Heathrow vers le bas du classement - Amsterdam et Francfort pourraient également le dépasser - devrait inciter le gouvernement britannique à réagir. La Grande-Bretagne a indiqué qu'elle annoncerait des quarantaines plus courtes sur la base des tests du COVID-19 pour re-

lancer les voyages d'ici début décembre. John Holland-Kaye a indiqué qu'il espérait également que des progrès soient bientôt réalisés sur un plan autorisant les voyages entre le Royaume-Uni et les États-Unis, sans quarantaine obligatoire. Ce plan permettrait un dépistage avant le départ et à l'arrivée sur certains itinéraires entre Londres et les États-Unis. Les voyages en provenance et vers les États-Unis sont cruciaux pour Heathrow puisqu'ils représentent 20% de son trafic, dont 5% provient des trajets Londres-New York.

Avec Reuters

Suisse

Le Covid fait fondre les recettes des chocolatiers

Vu que 70% du chocolat suisse est destiné à l'exportation et que les touristes ne sont pas venus en terres helvètes pour en acheter, les chocolatiers tirent la langue

La pandémie de Covid-19 laisse jusqu'à présent un goût amer dans la bouche des chocolatiers suisses, qui ont vu leurs recettes fondre de 14,3% sur un an entre janvier et août. Les ventes sur le marché intérieur (-15%) comme les exportations (-14%) ont causé cette chute. Les producteurs helvétiques ont souffert tout particulièrement durant la période mai-août, où les revenus ont reculé de 21,5%, indique mardi la fâtière Chocosuisse, qui ne précise cependant pas les chiffres absolus. Durant ces quatre mois, les ventes en Suisse ont plongé de plus de 23%, les exportations s'étant contractées de 20,5%. Une grande majorité - soit 70% - de la production de chocolat suisse est destinée à l'exportation, rappelle Chocosuisse. Les livraisons à l'étranger ont reculé «très fortement» durant l'été, en raison de la fermeture des boutiques hors-taxes dans les aéroports ainsi que des difficultés rencontrées par l'hôtellerie-restauration. La fâtière ne s'attend pas à une reprise de sitôt pour ces deux secteurs.



Pas de touristes

En Suisse, l'absence des touristes étrangers a pesé sur les chiffres d'affaires des chocolatiers suisses. Parallèlement, les volumes de chocolat importés ont augmenté de 2,2% sur les neuf premiers mois de l'année (+8,7% pour mai-août), déplore l'association qui regroupe 16 producteurs qui emploient 4840 personnes. La pression sur les marges s'est ainsi encore accentuée pour les producteurs helvétiques. Dans son communiqué, la fâtière dénonce une discrimination par rapport à la concurrence étrangère. Des taxes douanières protectionnistes et le prix des matières premières (sucre, lait) minent la compétitivité de l'industrie indigène, selon elle. Chocosuisse

demande au Parlement fédéral de réagir et d'éliminer les distorsions de la concurrence, notamment vis-à-vis de l'Union européenne. Les producteurs réunis autour de Chocosuisse ont généré en 2019 1,79 milliard de francs de chiffre d'affaires, pour un volume total de 200'274 tonnes. L'industrie helvétique a consommé 77'342 tonnes de sucre (32% de provenance suisse) et 165'000 tonnes de lait (4,7%). Les filiales suisses des sociétés cotées Nestlé (Cailler), Lindt&Sprüngli et Barry Callebaut, mais aussi des maisons comme Camille Bloch, Favarger, Villars ou Läderach, sont membres de l'association, au même titre que Chocolat Frey, propriété du géant de la distribution Migros.

(ATS/NXP)

Internet

TikTok veut se débarrasser de tous les contenus néo-nazis

Le réseau social aux courtes vidéos musicales ou parodiques a indiqué mardi que ses équipes sont à pied d'œuvre pour supprimer les propos «haineux» de sa plateforme.

TikTok veut intensifier ses efforts pour débarrasser sa plateforme des contenus dits «haineux», notamment ceux liés à différentes mouvances néo-nazies, tout comme les autres réseaux sociaux, déterminés à montrer leur sens des responsabilités. «Nos équipes chargées de la sécurité travaillent déjà pour retirer les discours de haine et idéologies haineuses, comme le néo-nazisme ou la suprématie blanche», a indiqué l'application détenue par le groupe chinois ByteDance dans un communiqué mardi. En parallèle, «nous renforçons notre action pour retirer les idéologies voisines, comme le nationalisme blanc, les théories sur le génocide blanc (...) et des mouvements comme la suprématie mâle». Le réseau social aux courtes vidéos musicales ou parodiques veut notamment se concentrer sur la propagation de langages codés et de symboles qui normalisent ce type

de comportements.

Langages codés

Facebook, Twitter et YouTube font régulièrement part de leurs efforts pour assainir leurs plateformes, dont de nombreux groupes et individus se servent pour répandre des messages de haine, avec parfois des conséquences dramatiques dans la vie réelle. Pour la jeune mais très populaire appli TikTok, aux États-Unis, l'enjeu est double, puisqu'elle est menacée d'interdiction par le gouvernement américain, qui la considère comme une menace pour la sécurité nationale. Le président Donald Trump l'accuse, sans preuve, d'espionnage pour le compte de Pékin, ce qu'elle a toujours nié. Il a signé cet été deux décrets pour forcer ByteDance à vendre l'application à une société américaine. Les négociations continuent avec l'administration Trump et des entreprises

américaines pour trouver une solution avant la date butoir du 12 novembre.

«Contenus qui nient l'Holocauste»

TikTok s'est donc lancée dans une campagne marketing pour prouver son ancrage aux États-Unis et sa maturité sur les problématiques liées aux réseaux. «Alors que de nombreuses organisations rapportent que l'antisémitisme augmente dans le monde, nous sommes fiers d'avoir déjà pris des mesures pour assurer la sécurité de notre communauté, par exemple en refusant les contenus qui nient l'Holocauste et d'autres tragédies violentes», fait valoir l'appli, une semaine après que Facebook a durci ses règles sur ce même problème. Le réseau entend aussi retirer tous les contenus trompeurs et «stéréotypes blessants» sur les Juifs, les musulmans et d'autres communautés, y compris les personnes homosexuelles et transgenres (LGBTQ+).

(AFP/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Quelques inquiétudes si vous avez vidé votre compte en banque. Avec l'aide de Saturne, vous parviendrez à retrouver l'équilibre ; alors, ne laissez pas vos problèmes pécuniaires actuels vous plonger dans l'insomnie. Mais si vous continuez à dépenser sans compter, vous ne vous en sortirez sûrement pas !

Taureau Vous serez favorisé financièrement. Sans aller jusqu'à vous assurer un pactole, les astres vous permettront de vivre sans souci. Vous serez bien placé pour toute question liée au patrimoine, à un héritage, à une succession ; vous saurez faire fructifier ces biens de manière avisée et opportune.

Gémeaux Les zones d'argent de votre Ciel ne seront touchées par aucune influence céleste. Voilà qui vous mettra à l'abri des mauvaises surprises. En contrepartie, cette indifférence du Ciel à l'égard de vos finances ne laisse pas présager d'amélioration notable : inutile, donc, de rêver que vous allez avoir des rentrées d'argent inattendues ou qu'une prime quelconque vous tombe dans le bec !

Cancer Vous devrez subir l'influence pesante de la Lune. Tâchez de bien gérer vos dépenses, d'autant qu'il y aura un risque de mauvaises surprises financières. Une somme sur laquelle vous comptiez pourrait être moins importante que prévue ou tarder à vous parvenir. Si vous envisagiez de faire un voyage, vous serez contraint de le remettre. Mais pour éviter d'aggraver votre situation, ce sera la seule solution !

Lion Uranus formera quelques aspects négatifs. Il pourra donc provoquer quelques mauvaises surprises dans le domaine financier. Pour être sûr de vous en sortir, conservez des économies suffisantes et ne prenez aucune décision pécuniaire risquée.

Vierge Ne vous lancez pas ce jour dans des opérations financières trop audacieuses : les influx n'y seront pas favorables. Au lieu de n'en faire qu'à votre tête, écoutez plutôt les conseils avisés de certains de vos proches.

Balance Grâce à votre enthousiasme et à votre optimisme, bien soutenus par l'ambiance astrale à domination martienne, vous réussirez à mener à bien des projets que beaucoup de gens autour de vous croyaient irréalisables. Méfiez-vous des envieux, qui pourraient vous nuire en exploitant votre sensibilité à la flatterie.

Scorpion Vous aurez l'occasion de prendre des initiatives qui se révéleront lucratives, favorisant ainsi l'accroissement de vos résultats financiers. Il ne serait pas exagéré de dire que votre situation sera prospère.

Sagittaire Le Soleil formera de très belles configurations. Mais ne comptez tout de même pas sur lui pour vous accorder une journée de chance financière exceptionnelle. L'astre du jour se contentera de vous gratifier d'une journée de plus grande chance : une rentrée surprise est possible, un petit gain au jeu, ou encore une prime quelconque ou une prime imprévues.

Capricorne Vous bénéficierez d'une certaine chance financière ou, à tout le moins, vous n'aurez pas de difficulté pécuniaire à redouter. Mais méfiez-vous de l'influence de Saturne : essayez de garder quelques économies sur votre compte en banque, cela vous rendra service bientôt.

Verseau Vous aurez tendance à voir trop grand en matière de finances. Etudiez à fond les propositions que l'on vous fait : elles sont moins lucratives qu'elles ne le paraissent et vous entraîneraient beaucoup trop loin. De même, évitez les dépenses somptuaires ; dans votre situation présente, elles sont inutiles et ne vous apporteraient que des inconvénients.

Poissons Gérez sagement votre budget, et tout ira bien. Les astres n'auront pratiquement aucune influence sur votre équilibre financier cette fois. Vous voilà donc à l'abri des difficultés imprévues qu'auraient pu provoquer des planètes négatives. En revanche, vous ne pourrez pas non plus compter sur le soutien providentiel d'astres bénéfiques.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000

Togo

Compte rendu du Conseil des ministres du 28 Octobre 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 octobre 2020, sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Au cours des travaux, le Conseil des ministres a examiné quatre avant-projets de loi et écouté deux communications. Lire compte rendu du Conseil des ministres.



COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 28 OCTOBRE 2020

1. Le Gouvernement s'est réuni ce jour en Conseil des Ministres sous la Présidence du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.
2. A l'ouverture de ce premier Conseil des ministres, le Président de la République a exhorté l'équipe gouvernementale à mener des actions concrètes conformément à la feuille de route établie pour répondre aux attentes de nos concitoyens.
3. Pour ce faire, il a appelé les ministres à faire preuve de discipline, de disponibilité et d'esprit d'équipe.
4. Le Conseil a examiné quatre avant-projets de loi et écouté deux communications.

I. Au titre des avant-projets de loi

5. Le conseil a examiné l'avant-projet de loi organique fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des services du médiateur de la République. Ce texte porte essentiellement sur l'organisation et le fonctionnement des services de cette institution pour tenir compte des évolutions des fonctions du Médiateur de la République.
6. Ainsi, le médiateur de la République a la compétence de recevoir la déclaration des biens et avoirs de hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics, conformément au nouvel article 145 de la Constitution et à la loi organique fixant les conditions de la déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités, hauts fonctionnaires et agents publics. Avec l'adoption de ce texte, une étape supplémentaire est franchie dans la mise en œuvre de la procédure de déclaration des biens et avoirs.
7. Le projet de loi organique donne également au Médiateur de la République, la possibilité de faire mener des enquêtes ou investigations pour s'assurer d'une part, de la justesse, de l'équité et de la qualité des services publics pour aider à une administration publique, juste, équitable et de qualité au service des citoyens.
8. Le texte apporte des modifications concernant la limitation de la durée du mandat du Médiateur de la République désormais fixé à trois (3) ans renouvelables une seule fois et l'introduction de la prestation de serment avant l'entrée en fonction du Médiateur de la République renforçant ainsi l'indépendance du Médiateur de la République.
9. Le Conseil a ensuite examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à l'Accord sur les privilèges et immunités du Tribunal international du droit de la mer qui ouvre la voie à une ratification par le Togo de cet accord afin de confirmer son engagement.
10. En effet, le Togo, Partie à la convention des nations unies sur le droit de la mer depuis 1985, et signataire de l'accord sur les privilèges et immunités du tribunal international du droit de la mer, a accepté la compétence de ce tribunal. Le tribunal international du droit de la mer est l'un des mécanismes juridiques pour le règlement d'éventuels différends liés à l'interprétation ou à l'application de la convention des nations unies sur le droit de la mer.
11. Conformément à l'attention particulière accordée au développement de l'économie maritime, cette couverture juridique vient soutenir les ambitions notre pays en lien avec la feuille de route quinquennale.
12. Le Conseil a également examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à l'accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte, adopté le 20 juin 2012 à Rio de Janeiro.
13. En effet, l'institut mondial de la croissance verte a été créé le 20 juin 2012 à Rio de Janeiro dans le but de promouvoir un nouveau modèle de croissance économique dénommé « croissance verte ». Ce paradigme de croissance est caractérisé par un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement. Il se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de croissance sobres en carbone.
14. Le conseil a enfin examiné l'avant-projet de loi relatif à la programmation militaire. Cette importante réforme a pour objectif d'adapter la défense nationale aux risques sécuritaires sous-régionaux en vue d'une protection renforcée de l'intégrité du territoire et des populations togolaises.
15. Le Togo s'est doté d'une feuille de route quinquennale 2020 - 2025 qui a fait l'objet d'échanges en séminaire gouvernemental du 12 au 13 octobre dernier. C'est dans cette dynamique que la loi de programmation militaire s'inscrit en faisant le lien entre la sécurité, la stabilité et le développement économique. Cette loi s'inscrit dans l'axe 1 de la feuille de route dont l'objectif est de renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix.
16. Cet avant-projet fixe les orientations relatives à l'effort de défense pour la période 2021-2025, détaille la programmation des moyens militaires sur la même période, définit les priorités opérationnelles et les choix capacitaires essentiels, et précise l'effort financier à consentir sur les cinq prochaines années et au-delà.
17. Cette loi permettra d':
 - Equiper les armées et les rendre aptes à exécuter les missions assignées ;
 - Assurer le soutien matériel des armées de manière efficace et efficace ;

- Disposer d'un soutien santé robuste et en mesure d'appuyer le système de santé national ;
- Raffermer le lien civilo-militaire et promouvoir une stratégie sectorielle du genre et de l'équité.

II. Au titre des communications,

18. Le conseil a écouté une première communication relative à la rentrée scolaire 2020-2021, présentée par le Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat. Elle a pour objet, de rendre compte au conseil des ministres, des mesures prises afin de garantir une rentrée efficace, efficiente et sûre pour tous.
19. A l'issue de fructueux échanges avec les différents acteurs du système éducatif, il a été décidé que la rentrée scolaire 2020-2021 soit fixée au lundi 26 octobre 2020. La semaine du 26 au 30 octobre 2020 étant consacrée à la rentrée administrative et pédagogique et aux stratégies d'enseignement liées au respect des gestes barrières en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie à Covid 19.
20. Le démarrage effectif des cours est fixé au lundi, 02 novembre 2020 sous la responsabilité des Directeurs Régionaux de l'Education, des inspecteurs et des directeurs d'établissement.
21. Conformément à l'arrêté interministériel n°709/2020/MEPS/MEF/MPENIT du 08 septembre 2020 portant allocation d'une aide financière exceptionnelle aux enseignants volontaires par le biais de la plateforme du programme de revenu universel de solidarité « NOVISSI », les dispositions sont prises en vue du paiement de la deuxième tranche, avant la rentrée scolaire 2020-2021.
22. Aussi, le Protocole d'accord signé entre le Gouvernement et les Syndicats de l'enseignement est toujours au cœur des échanges permanents. Il s'agit désormais de s'accorder sur les priorités et les modalités de sa mise en œuvre efficiente. Il en est de même des discussions avec les promoteurs et fondateurs d'établissements scolaires privés laïcs et des partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur de l'éducation.
23. Un protocole sanitaire sera mis à disposition de tous les établissements scolaires. Un mécanisme de suivi régulier de la situation sanitaire dans les différents établissements scolaires et centres de formation est institué au titre du comité ministériel de gestion de la réponse à COVID-19 et des organes d'orientation et de coordination dans le cadre du projet PARSEP-COVID19.
24. Le conseil a ensuite écouté la communication relative à la situation de la pandémie Covid-19, présentée par le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins. Elle expose la situation de la pandémie au Togo ainsi que les dispositions à prendre en prélude à la réouverture à la rentrée scolaire et des lieux de culte.
25. Le Grand Lomé est aujourd'hui le principal foyer où sont enregistrés les nouveaux cas. La raison principale réside dans le non-respect des mesures barrières. Face à cette situation, une rencontre avec les élus locaux a permis d'alerter sur la propagation de la maladie à travers la présentation de la répartition géographique de la pandémie. Elle est poursuivie avec les leaders religieux et les chefs traditionnels.
26. Cette communication a été suivie par le compte rendu de Madame le Premier Ministre quant aux rencontres qui se sont tenues avec le Conseil Scientifique sur la rentrée scolaire et la réouverture des lieux de culte.
27. Concernant la rentrée scolaire, sa tenue fera appel au sens de responsabilité de tous les acteurs, afin d'éviter qu'elle ne soit à l'origine d'une flambée: strict respect des mesures barrières; mise en quarantaine de toute personne testée positive ; déplacement des activités à l'extérieur lorsque cela est possible ; amélioration de la circulation de l'air, communication (y compris les affiches) renforcée pour inclure des messages dans les langues et les formats appropriés aux apprenants.
28. Pour la réouverture des lieux de cultes à l'intérieur du pays hors grand Lomé, le Conseil autorise leur réouverture compte tenu du faible taux de prévalence constaté. Ceci dans le respect strict des mesures barrières et du protocole sanitaire établi.
29. Pour le grand Lomé, compte tenu de l'augmentation rapide de la pandémie et de la stratégie d'ouverture graduelle, le Conseil décide de n'autoriser l'ouverture que d'un nombre limité additionnel de lieux de culte. Conformément à la procédure appliquée précédemment, le Ministre chargé des cultes prendra les dispositions idoines pour l'application de ces mesures.
30. L'ensemble de ces ouvertures fera l'objet d'un suivi rigoureux par les services compétents. Selon l'évolution qui sera constatée, le Gouvernement pourrait décider à nouveau de la fermeture des lieux de culte.
31. Le Conseil a encouragé les acteurs à renforcer la vigilance notamment au sein des formations sanitaires privées et vis-à-vis des populations « à risques » afin de contenir le taux de létalité et la propagation de la pandémie.
32. Il a maintenu ses appels à la population à continuer à respecter les mesures barrières et à éviter tout relâchement dans la lutte commune.

III. Au titre des nominations,

33. Le Conseil a procédé aux nominations suivantes :
 - a. Monsieur Adama Mawulé KPODAR, Professeur titulaire de droit public, précédemment vice-président de l'Université de Kara, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale d'administration du Togo.
 - b. Monsieur Talaka MAWAMA, magistrat du premier grade, deuxième groupe, troisième échelon, précédemment deuxième substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé est nommé directeur de cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2020

Le Conseil des Ministres

Atakpamé /Distribution de moustiquaire

La maire Yawa Kouigan active sur le terrain

Malgré les contraintes administratives, le terrain reste encore la priorité de la maire de la commune d'Ogou 1. A Atakpamé ce mardi 27 octobre 2020, la maire Yawa Kouigan est descendue sur le terrain pour de près l'opération de distribution de moustiquaires dans sa localité.

● Joël YANCLO

Mission de supervision de l'opération itinérante de distribution de moustiquaire à imprégnation durable dans les quartiers d'Atakpamé. La maire Yawa Kouigan ne pas lâcher la proie pour l'ombre. Pour elle, « la pandémie à coronavirus ne doit pas nous faire perdre de vue les autres pathologies comme le paludisme ». Les acquis du gouvernement togolais et de ses partenaires doivent être consolidés. « J'ai également tenu rappeler à Roukia, la maman que nous avons visitée, que l'utilisation de la moustiquaire imprégnée va de pair avec toutes les autres mesures prophylactiques, sans oublier les mesures barrières anti covid », a déclaré la première autorité locale d'Atakpamé au



cours de sa descente sur le terrain, tout en félicitant les équipes de distribution de moustiquaires, dévouées qui bravent le soleil, le relief et les distances pour apporter le matériel de protection anti paludisme aux ménages chez eux, car cette année les grands rassemblements habituels ne sont plus possibles. Pour rappel, le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès univer-

sel aux soins organise depuis le 22 octobre, une nouvelle campagne nationale de distribution de moustiquaires imprégnées. Comme pour les précédentes, cette campagne, la quatrième du genre, a pour objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité, liées au paludisme au Togo. Plus de 15 000 agents de santé communautaire mobilisés, feront du « porte à porte » jusqu'au 02 novembre prochain pour distribuer les 6,4 millions de moustiquaires rassemblés par le gouvernement et ses partenaires. Si son incidence (plus de 25%) et sa mortalité (8%) ont régressé au Togo entre 2015 et 2018, selon le Rapport Mondial 2019 sur le Paludisme, la maladie continue d'être un souci majeur de santé pour les populations, encore plus en ce moment où le Covid-19 occupe toutes les attentions.



Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Football

La Superligue européenne prend forme !

Dans les tuyaux depuis plusieurs années maintenant, la Superligue européenne est en train de prendre forme. On en sait aujourd'hui un peu plus sur les contours de ce projet de ligue fermée entre les clubs de l'élite européenne.

Le football européen est sur le point de vivre une petite révolution. En effet, le projet de Superligue européenne est plus que jamais en passe de se concrétiser. Un projet de longue date puisqu'il remonte à 1998. A cette époque, la création d'une ligue privée était évoquée. Les meilleurs clubs du Vieux Continent souhaitaient un partage plus équitable des recettes. Et déjà, l'UEFA s'y opposait. Vingt-deux ans plus tard, l'instance dirigeante du football européen campe sur ses positions et voit cela d'un mauvais oeil puisque cela concurrencerait la Ligue des Champions et la Ligue Europa.

Une ligue fermée sur le même principe que la NBA. Le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, avait confié en août dernier : « toute Superligue de 10, 12, 24 clubs deviendra ennuyeuse. Quand vous entendez l'hymne de la Ligue des champions, vous savez de quoi il s'agit... Je ne vois pas comment cela peut être un succès, même s'ils essayaient de le faire ». Mais "ils" font plus qu'essayer, ils le font vraiment. La semaine passée, Skysports révélait que ce projet à 5 milliards d'euros soutenu par la FIFA et financé notamment par l'établissement bancaire américain JP Morgan, qui pourrait être rejoint par d'autres banques, se précisait. Mais à présent, il



avance et prend forme. AS en dit un peu plus sur ce projet de Superligue européenne ce mercredi. On apprend ainsi que cette nouvelle compétition, dont le nom pourrait être "European Premier", devrait démarrer à partir de septembre 2022. Elle réunirait dix-huit formations qui s'affronteraient sur le même principe que la NBA avec des matches aller-retour et des playoffs pour déterminer le champion. La publication espagnole ajoute que cette ligue fermée réunirait les meilleures équipes d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie et de France.

Le Barça a ouvert la voie

Et si certains noms de clubs avaient circulé, le Barça en fera bien partie a priori. Hier soir, Josep Maria Bartomeu, président démissionnaire du Barça, a lâché une bombe. «Je peux annoncer qu'hier (lundi) nous avons approuvé les prérequis pour faire partie

d'une Superligue européenne. La décision de jouer la compétition doit être ratifiée par la prochaine assemblée». Les pensionnaires du Camp Nou, en pleine crise, sont donc les premiers à rejoindre officiellement ce projet de Superligue européenne, même si cela doit encore être validé par le club culé. AS ajoute que le Real Madrid et l'Atlético de Madrid seraient les deux autres équipes de Liga à y participer. Sports Illustrated a également révélé que le Paris Saint-Germain, l'AC Milan, l'Inter Milan, Liverpool et Manchester United en feraient de même. Si les détracteurs sont nombreux, à l'image de l'UEFA, qui a confié encore aujourd'hui s'opposer fortement à une Superligue, Javier Tebas ou encore Luis Figo, la Superligue européenne a de fortes chances de voir le jour d'ici deux années. Une nouvelle compétition qui pourrait bien accentuer l'écart déjà existant entre les grands et les petits clubs.

Avec footmercato.net

« Le Get Up Meeting »

Rencontre d'échanges pour l'éclosion de la jeunesse

Le Get Up Meeting est une initiative dont l'objectif est d'informer et d'orienter la jeunesse dans les différents domaines d'activités qui sont les leurs. Il met l'accent principalement sur les nouvelles technologies qui ont un impact majeur sur les différents secteurs d'activités. La thématique abordée ou cours de la toute première rencontre le weekend passé était : «

Les outils de la finance digitale ». Elle a permis de faire d'abord, une présentation de la technologie BLOCKCHAIN ; ensuite de voir les applications à travers la création des crypto monnaies et dans la mise en place de la DeFi (Decentralized Finance ou finance Décentralisée); et enfin de montré l'importance de la contribution des pays en voie de développement qui représentent à eux seuls

80% du volume de transaction effectué dans le monde. Egalement, les participants ont eu l'opportunité de procéder à la création d'un compte Blockchain. Il s'agit d'un portefeuille numérique sécurisé (Wallet) qui permet de stocker et de réaliser toute les transactions possible avec des crypto monnaies comme le Bitcoin, l'Ethereum, le Tezos, le Beam, le Tron, le Stellar, le Dash etc... Avec iciLome

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance



#CQFS

CMJN

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR